Calendrier prévisionnel

Sous réserve que les conditions sanitaires s'améliorent et que les instances dirigeantes autorisent à nouveau la tenue des événements

Dates	Evénements	Organisateurs	Lieux
13 mars 2021	Concours de belote	Association Culture et Loisirs	Salle des fêtes
17 avril 2021	Sortie à Europapark	Association Culture et Loisirs	Europapark (Allemagne)
6 mai 2021	Goûter	Club de l'amitié	Salle des fêtes
8 mai 2021	Bourse aux plantes et marché du terroir	Association Culture et Loisirs	Sur la place de l'église
3 juin 2021	Marche à la croix Saint Clément	Club de l'amitié	Croix Saint Clément
20 juin 2021	Vide grenier	Association Culture et Loisirs	Gravelotte
21 juin 2021	Fête de la musique	Club de l'amitié	Place de l'église
27 juin 2021	Repas Champêtre	Entente foot Gravelotte-Vernéville	Stade de football
29 août 2021	Vide grenier	Entente foot Gravelotte-Vernéville	Gravelotte
25-26 septembre	Course au profit du Téléthon	Association Culture et Loisirs	Gravelotte
1er octobre 2021	Excursion	Club de l'amitié	A confirmer
16 octobre	Bourse aux plantes	Association Culture et Loisirs	Place de l'église
28 octobre 2021	Journée gourmande	Club de l'amitié	Salle des fêtes
31 octobre 2021	Halloween	Association Culture et Loisirs	Gravelotte
5 novembre 2021	Goûter	Club de l'amitié	Salle des fêtes
6-7 novembre 2021	Animations de la fête patronale	Entente foot Gravelotte-Vernéville	Gravelotte
19 novembre 2021	Beaujolais nouveau	Club de l'amitié	Salle des fêtes
20 novembre 2021	Concours de belote	Association Culture et Loisirs	Salle des fêtes
2 décembre 2021	Goûter ou excursion ou repas de Noël	Club de l'amitié	A confirmer

Le P'tit Journal

Bulletin d'informations de Gravelotte

Janvier 2021

Espoir et solidarité

Voilà un an que nous vivons avec la Covid 19. J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui ont été touchées ou qui nous ont quittés.
Cette pandémie mondiale aura profondément marqué notre civilisation ,bouleversé notre société dans notre façon de vivre, de travailler, de nous déplacer et mis à rude épreuve notre économie.
Cependant, nous devons continuer d'avancer et préparer l'avenir.
Ainsi nous avons obtenu les subventions tant attendues pour la réhabilitation de l'ancien musée. Les travaux vont démarrer cette année pour accueillir en 2022 une micro crèche et des professionnels de santé.
Par ailleurs, une réflexion est en cours pour une extension des locaux périscolaire dans la cour de l'école.
Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées avec un grand professionnalisme pour assurer la continuité du service public.
Tout comme les associations qui se sont adaptées et ont fait leur possible pour maintenir leurs activités .
Merci également à toutes et tous pour votre participation aux décorations de Noël qui ont illuminé et égayé notre village qui devient de plus en plus beau pendant les fêtes.

Pour 2021, restons solidaires et gardons l'espoir que chacun d'entre nous soit en bonne santé et puisse retrouver une vie sociale, professionnelle et culturelle épanouie.

Prenez bien soin de vous !

Michel Torloting

Bonne année 2021 !

Infos et état civil

SOMMAIRE

Infos et état civil	p2
Evènements 2020	p3
Des jeunes engagés	p4
Les dernières informations	p5
On vous donne des nouvelles	p6
Zoom sur nos artistes	p7
Les fêtes de fin d'année	p8-9
Une crèche réussie	p10
Le conseil de fabrique	p11
Denver Country	p12
Le souvenir français	p13
Le souvenir français suite	p14
Projets en cours	p15
Calendrier prévisionnel 2021	p16

RAPPELS

Horaires d'ouverture de la mairie

Mardi, mercredi et jeudi de **9h à 13h**
Vendredi de **13h à 18h**

Contacts

27 rue d'Ars – 57130 GRAVELOTTE
03 87 60 92 56
mairie-gravelotte@wanadoo.fr

Etat civil 2020

Naissances

Louna ESSER le 2 janvier

Louane DROITCOURT le 25 janvier

Léna AMMOU le 6 février

Sacha COUROUVE le 7 mars

Ethan AUBERT le 25 juin

Mia LAGRUE le 17 août

Milo GONZALEZ le 28 novembre

Gabriel MATHIEU le 3 décembre

Mariages

Le 12 septembre

Monsieur Rémy HENNEBO et Madame Solène OSWALD

Le 19 septembre

Monsieur Xavier BRIOUX et Madame Christine LAPLANCHE

Décès

Monsieur Léon MULLER le 29 mars

*

Madame Bernadette SCHUMACHER le 10 mai

*

Monsieur Michel ESSELIN le 26 mai

*

Monsieur Eddy JOSCHT le 4 juillet

Projets en cours

Restauration de l'ancien musée :

Le coût estimé du projet de restauration de l'ancien musée s'élève à 758 000 euros. La commune pourra compter sur diverses subventions de l'état et des autres collectivités pour un montant de 400 000 euros €. Une micro-crèche est prévue à cet emplacement ainsi qu'un cabinet regroupant des professionnels de santé. Le lancement des travaux est prévu cette année.

Extension du périscolaire :

Le conseil municipal a signé une convention avec MATEC pour lancer une étude de faisabilité relative à l'extension du périscolaire.

4 projets sont actuellement à l'étude.

Travaux de l'église :

Les défauts de conception et l'usure mettent en péril la structure de l'église. La réparation du beffroi et de la motorisation des cloches est urgente. Les élus ont validé le devis relatif aux futurs travaux.

Futur lotissement des Annevals :

Toutes les parcelles ont été vendues. La police de l'eau a suspendu le chantier pour la mise en place d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Les travaux vont pouvoir reprendre dès le mois de mars.

Sécurité routière :

Afin de nous aider à réduire la vitesse dans la traversée du village, deux compteurs ont été posé route de Jarny et rue d'ARS.
Voici les résultats pour la période du 30.9.20 au 7.10.20 :
Route de Jarny : sens entrant - La moyenne journalière de passage est de 4138 véhicules avec un pic de 577 véhicules le 6.10.20 de 7h à 8 h. La vitesse moyenne est de 62 km/h avec 90% des véhicules au dessus de 50 km/h . **Le détail des 9O% →** 50 km/h à 59 Km/h : 40% 60 km/h à 69km/h : 35%. Au dessus de 70km/h : 15%
Route de Jarny : sens sortant
La moyenne journalière de passage est de 4264 véhicules avec un pic de 540 véhicules le 6.10.20 de 17h à 18h. La vitesse moyenne est de 74 Km/h avec 95% des véhicules au dessus de 50km/h. **Le détail des 95% →** 50 km/h à 69 km/h : 47%. Au dessus de 70 km/h : 53%
Rue d'Ars : sens direction Ars-sur-Moselle
La moyenne journalière de passage est de 2580 véhicules avec un pic de 389 véhicules le 6.10.20 de 7h à 8h. La vitesse moyenne est de 45 km/h avec 17,5% des véhicules au dessus de 50km/h. **Le détail des 17,5% →** 50 km/h à 59 km/h : 89%. Au dessus de 60 km/h :11%
Rue d'Ars : sens direction rond-point
La moyenne journalière de passage est de 2622 véhicules avec un pic de 387 véhicules le 6.10.20 de 17h à 18 h. La vitesse moyenne est de 45 km/h avec 21,5% des véhicules au dessus de 50 km/h. **Le détail des 21,5% →** de 50 km/h à 59 km/h : 90%. Au dessus de 60 km/h : 10%
Nous avons rendez-vous prochainement avec les services de Metz-Métropole pour analyser ces chiffres et mettre en place des solutions pour réduire ces vitesses. La priorité étant la route de Jarny.

Le souvenir français suite

Les activités

Les cérémonies du souvenir sont organisées en novembre à Gravelotte, Rezonville et Vionville. Le porte-drapeau du comité est présent lors des cérémonies organisées par d'autres comités dans l'arrondissement de Metz.

Le 14 juillet, par roulement, une cérémonie a lieu sur les stèles et plaques dans nos communes. Le comité participe avec les collectivités locales aux « chemins de mémoire »

En collaboration avec le comité d'Amanvillers, un voyage de mémoire est organisé au profit des CM1 CM2 de Vernéville, Gravelotte et Rezonville.

Chaque année une assemblée générale réunissant les adhérents se tient à tour de rôle à Gravelotte, Rezonville ou Vionville.

En 2020, année de commémorations de la guerre de 1870-1871 et des batailles sur notre territoire, « *150 ans, 75 ans 3 guerres, 75 ans de paix* », toutes les activités ont été suspendues.
En 2021, en fonction des règles sanitaires, nous vous ferons part des cérémonies organisées (chemins de mémoire, fleurissement, conférences).

Depuis sa création en 1887, plus de 10 millions de Français et de Françaises ont adhéré à un moment de leur histoire personnelle au Souvenir Français. En 2018, l'association rassemble 200 000 adhérents regroupés dans 1600 comités locaux. Ce sont ces hommes et ces femmes qui, par leur mobilisation bénévole, font vivre au quotidien la mémoire combattante française. Chaque année, les adhérents du Souvenir Français organisent des milliers d'initiatives.

14 juillet 2019 stèle du zouave pontifical Henri de Vauxonne (Vionville)

Pour nous rejoindre ...

...Et ainsi aider le Souvenir Français à accomplir sa mission et à soutenir son action :

Le montant des cotisations annuelles s 'élève à 10 €, membre bienfaiteur 50€.
→ L'adhésion est gratuite pour les moins de 18 ans
→ L'abonnement à la revue (4 N° par an) est de 5 €
→ Il est possible de faire des dons et des legs. Les adhésions et les dons sont défiscalisés à 66%

Contact :
→ *BRICAGE Gérard* - gerard.bricage@orange.fr - 03 87 60 65 05.
Vous pouvez déposer vos adhésions en Mairie de Gravelotte, ou Rezonville-Vionville.

le-souvenir-français.fr

Evénements 2020

Téléthon 2020 : l'année des records 700 euros de dons pour 80 marcheurs

La crise sanitaire et la pluie étaient au rendez-vous de cette première édition. Les courageux marcheurs (et coureurs) avaient le choix entre trois parcours : 5, 8, et 12 km, sur de beaux sentiers du côté du bois des Ognons, de la route forestière du Champ de tir et de la zone du Moyenmont.

Pour organiser cet évènement, Culture et Loisirs a pu compter sur l'aide des associations du village. Les footballeurs de l 'Entente Gravelotte – Vernéville ont accueilli les participants sur leurs installations au stade. Tout le monde a pu apprécier leur efficacité et leur savoir-faire pour gérer le barbecue d'après marche. Les randonneurs du club de l'Amitié ont, quant à eux, balisé les 25 km de parcours.

Bravo à tous les bénévoles et merci aux marcheurs. A l'année prochaine, sous le soleil et sans les masques …

Association culture et Loisirs de Gravelotte : succès pour la bourse aux plantes d'automne

Tout s'échange, même les idées. Les jardiniers et jardinières de l'association ont accueilli de nombreux passionnés le 3 octobre dernier. Pour les participants, c'était l'occasion de se procurer gratuitement vivaces et arbustes, de découvrir des variétés nouvelles et de vivre de bons moments de partage.
Vivien a profité de la manifestation pour organiser la pesée de son potiron : 161kg pour le géant. Superbe résultat. L'association remercie Pierre Moinier pour la construction d'hôtels à insectes. Les Enfants du Verger se feront une joie d'aménager ces petites maisons, refuges pour les alliés du jardin que sont les insectes pollinisateurs (abeilles, guêpes, bourdons, papillons…) ou les insectes prédateurs (coccinelles).

Initiative citoyenne : nettoyons la nature !

Après le premier confinement, Cédric Roger lance l'idée sur les réseaux sociaux de Gravelotte : nettoyons notre village. Arnaud Baton lui propose son aide pour développer son projet. Ensemble, ils ont donné rendez-vous aux volontaires le dimanche 11 octobre 2020. Une quinzaine d'habitants de la commune ont répondu présents et une famille de Vernéville a rejoint le groupe. Prés de 300 kg de détritus ont été ramassés aux abords du village, sur une distance d'environ 7 km. L'association de transition écologique **Motris Metz** a gracieusement mis à disposition des pinces pour faciliter le ramassage et la mairie a fourni les sacs poubelles.

Les bénévoles sont prêts à renouveler l'évènement au printemps et lancent un appel pour accroître les effectifs.

Des jeunes engagés

Hugo DONVAL, au service des jeunes du canton des Coteaux de Moselle

« J'occupe la fonction de conseiller départemental junior pour une durée de trois ans (il me reste un an). Comme pour les conseillers départementaux adultes, il y a deux conseillers dans chacun des 27 cantons de Moselle (un garçon et une fille pour la parité), nous sommes donc 54 à tenir ce rôle.

Nous représentons la jeunesse mosellane et chacun de nous apporte ses idées pour que nos projets voient le jour. Nous avons beaucoup travaillé sur le harcèlement scolaire car, à l'heure actuelle, cela touche beaucoup trop de jeunes. Nous sommes également en partenariat avec l'UNICEF. La plus grosse manifestation que nous ayons organisée est sans aucun doute "Moselle Incroyable Talent", ce rassemblement vise à montrer le grand talent de la jeunesse mosellane (certains ont même déjà participé à The Voice Kids). Beaucoup de manifestations sportives, de gaming ou sur la sensibilisation de certains handicaps ont vu le jour. Nos projets sont différents d'un conseiller à l'autre en fonction de nos cantons. Aux côtés des conseillers adultes qui nous ont choisis, nous sommes présents lors de diverses commémorations afin de représenter les jeunes du canton ».

Lysa ANGONIN, une jeune engagée

« Je m'appelle Lysa Angonin et j'ai 14 ans. Bénévole à l'Association Culture et Loisirs de Gravelotte, je suis également Jeunes Sapeurs-Pompiers au sein de l'unité opérationnelle de Montigny-lès-Metz.

Depuis toute petite, je suis admirative du métier de pompier. Qui plus est, mon grand-père, Martial Angonin a été Sapeurs-Pompiers durant de nombreuses années au sein de la commune de Gravelotte.

J'ai eu l'occasion d'échanger avec lui sur ce sujet passionnant, et cela m'a encore plus motivée pour intégrer les Jeunes Sapeurs-Pompiers et suivre assidûment ma formation. Une formation intéressante, que j'ai commencée en septembre 2019, et qui devrait s'achever en 2023, si j'obtiens mon examen final. Théorie et pratique sont au programme, des gestes de secours jusqu'aux manœuvres incendies. Je participe également aux différentes manifestations, telles que les défilés et les cérémonies C'est une formation enrichissante, qui demande rigueur et discipline, et qui me permettra, je l'espère, de contribuer à sauver des vies ».

« J'invite mes camarades, entre 12 ans et 14 ans, à me rejoindre pour découvrir ce milieu où les valeurs d'entraide, de cohésion et de dévouement sont mises à l'honneur ».

Le souvenir français

Le souvenir français c'est quoi ?

Le Souvenir Français est une association mémorielle qui observe la stricte neutralité politique, syndicale, philosophique et confessionnelle.

Elle a été fondée en 1887 par Xavier Niessen, professeur alsacien, pour entretenir la mémoire de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, dans une Alsace-Moselle annexée.

En 1906 l'association est reconnue d'utilité publique, sous le haut patronage du Président de la République.

Sa mission est triple

- **Conserver la mémoire** de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions.
- **Entretenir leurs tombes ainsi que les monuments** élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger. Sa devise est : « ***A nous le souvenir, à Eux l'immortalité*** »
- **Transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives** en leur inculquant par la connaissance de l'histoire, l'amour de la patrie et le sens du devoir.

Ainsi, l'institution scolaire participe à la politique de mémoire, qui met l'accent sur certains faits historiques dans le but de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et de contribuer au sentiment d'appartenance commune : le vivre ensemble.

De ce fait, les élèves peuvent : faire des recherches sur l'histoire de l'association, comprendre le contexte de création de l'association (histoire des guerres du XXème siècle) et comprendre le contexte de dissolution de l'association (programme de 1ère, EMC, les fragilités contemporaines du lien social).

Ses 3 objectifs

- **Dans le domaine commémoratif, a**ucune cérémonie créée à l'origine pour enraciner le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître.
- **Dans le domaine patrimonial, a**ucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.
- **Dans le domaine de la transmission**, aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.

Afin de réussir ce défi, Le Souvenir Français s'est mis au service du monde enseignant. Il apporte en particulier son aide financière aux voyages mémoriels organisés par des milliers d'enseignants. Chaque année, les comités du Souvenir Français subventionnent des voyages scolaires à destination des champs de bataille de 1914-1918, des plages du débarquement, des sites de maquis et des camps de déportation.

Il publie aussi des guides pédagogiques relatifs aux différentes traces matérielles de la mémoire, (drapeaux, tombes ou encore Monuments aux Morts).

Visite à Ascomemo en 2019

(Association pour la Conservation de la Mémoire de la Moselle)

Denver Country

Le Club Denver Country va bien, malgré une année difficile pour tout le monde suite à la pandémie COVID 19. Les cours se sont arrêtés le 17 mars 2020, ce qui mis fin à la saison 2019/2020. La soirée du 24 octobre 2020 a été annulée en raison des règles sanitaires trop contraignantes.

Les animations qui ont pu s'organiser : à l'Ehpad de Joeuf et la seconde pour le CE de CORA Moulins-les-Metz.

La dernière soirée annuelle remonte au 26 Octobre 2019 à Joeuf. Elle a rencontré un franc succès avec l'orchestre belge **Texas Sunrise.** L'association a accueilli 220 personnes dans une ambiance champêtre et conviviale.

La nouvelle saison a repris début septembre dans un contexte strict en appliquant un protocole sanitaire demandé par la Mairie de Gravelotte afin de garantir la sécurité des danseurs et danseuses.

Le comité a par la suite décidé de faire 2 groupes de danseurs afin de respecter le protocole imposé. Les cours doivent se réorganiser suite au nouveau couvre-feu.

N'hésitez plus pour vous initier à la danse !

Démonstrations sur demande
Organisation/animation de soirées et bals dans le Grand Est, la Belgique et le Luxembourg

Contact

Monsieur Gérald Nikiel
Président du Denver Country

ngeraldcowboy@wanadoo.fr

Denver Country

Les dernières informations

Un village réactif

Les dernières neiges ont « ralentit » un peu notre village. Les élus et certains citoyens bénévoles n'ont pas hésité à apporter des solutions rapidement.

Photo 1 : Le déneigement assuré par le Maire, ses adjoints et Eric Muller, venu prêter main forte bénévolement.

Photo 2 : Une partie du groupe périscolaire après sa pause déjeuner. Un déjeuner un peu spécial assuré au pied levé par Astrid (notre ATSEM) et Cyrielle (l'adjointe au maire). Un travail d'équipe qui a permis d'assurer le repas des enfants dans de bonnes conditions !

GRAVELOTTE

Sapins de Noël : c'est parti pour le recyclage !

Les sapins seront broyés et transformés en copeaux ou en compost par l'entreprise Voltige mandatée par Metz-Métropole.
Photo RL

Dépossédés de leurs guirlandes et de leurs décorations de Noël, près de 150 sapins sont chargés sur une benne agricole par Dominique Brioux et Denis Simon, respectivement 1er et 2e adjoints au maire de Gravelotte. Ils vont être acheminés à Verneville, sur la place de la salle des fêtes, où un regroupement est prévu. Ces sapins seront broyés et transformés en copeaux ou en compost par l'entreprise Voltige mandatée par Metz-Métropole. Les sapins méritent une seconde vie, après les fêtes de fin d'année.

Des antennes controversées

La commune est en conflit avec la société TDF et Free mobile qui souhaitent implanter trois antennes relais 4G ainsi que deux paraboles sur un pylône de 36 m de hauteur à deux pas de notre stade municipal !

Nous ne sommes pas opposés aux nouvelles technologies et sommes bien conscients de la nécessité de déployer tous ces moyens de communication mais on peut toutefois s'interroger sur l'opportunité de ces antennes sur notre commune. En effet, notre Château d'eau supporte déjà les antennes de trois opérateurs et notre territoire est convenablement couvert.

Cette antenne implantée au cœur de la plaine agricole sera visible depuis la majeure partie du ban communal et aura un impact négatif sur la qualité de nos paysages. De plus aucune mesures d'intégration paysagère n'a été proposée. Le Parc Régional de Lorraine a d'ailleurs émis un avis défavorable à ce dossier.

C'est donc fort justement que le Maire a refusé cette implantation. Mais c'était sans compter sur l'opiniâtreté des pétitionnaires qui ont attaqués cette décision au Tribunal Administratif qui a considéré que le Maire avait outrepassé ses pouvoirs.

Nous avons bien entendu engager un recours et cette affaire sera rejugée prochainement.

Gravelotte sera t-il le village aux antennes ?

On vous donne des nouvelles

L'entente de football Gravelotte-Vernéville

La fusion entre les 2 clubs de football de Gravelotte et Vernéville est désormais effective depuis Juin 2020. Le club peut compter actuellement sur une centaine de licenciés pour composer les 5 équipes engagées : 2 équipes séniors, 1 équipe vétérans et 2 équipes de jeunes. (U13 et U6). Suite aux conditions sanitaires actuelles, le championnat est interrompu depuis fin Octobre. Le bilan sportif est prometteur et encourageant, l'équipe A est en tête de son groupe de 3°division, les autres équipes progressent rapidement. Les entraîneurs peuvent compter sur des joueurs sérieux et motivés. Le comité a tout mis en place pour que cette fusion fonctionne bien et pérennise l'Entente Gravelotte-Vernéville sur le long terme. Malgré les conditions sanitaires liées à la Covid 19, le comité tient à remercier les habitants du village pour leur excellent accueil et leur générosité à l'occasion de la tournée des calendriers réalisée en décembre. Vous trouverez en dernière page du petit journal, quelques dates de manifestations prévues. Vu le contexte actuel, nous avons programmé un minimum de dates. Si la situation s'améliore, nous vous proposerons d'autres animations au cours de cette année.

Club de l'Amitié

« Le 8 mars 2020 se déroulait l'assemblée générale du club mais aussi notre dernière rencontre et nous avons eu de la chance. En effet, un confinement nous a été imposé le 17 mars. La pandémie et le virus ont eu raison de toutes nos activités au cours de l'année écoulée. Nous espérons 2021 plus clément et proposons, si tout va bien, un calendrier prévisionnel.
Avec l'arrivée du beau temps et de la vaccination, les spécialistes (et il y en a beaucoup!) pensent à une légère accalmie fin du printemps, d'autres plus pessimistes pensent le contraire (et il y en a beaucoup!) Nous pensons qu'ils arriveront à se mettre d'accord ».

Point sur les activités

→ Les goûters pourraient reprendre en mai ou juin (selon l'évolution du contexte)
→ La marche se poursuit en fonction des autorisations avec respect des mesures barrières
→ Le Pilates est maintenu en "visio" le mercredi soir
→ La gymnastique est à l'arrêt, on vous communiquera la date de reprise

Infos complémentaires

Gestion du club ► 06 07 52 89 39
Marche ► 06 61 94 73 95
Pilates ► 06 63 12 03 48

Le conseil de fabrique

L'histoire du conseil de fabrique

Le mot « fabrique » trouve son origine au 14ème siècle lors de la construction des nouvelles églises de paroisse (faber = artisan en latin). Le conseil de fabrique (cdf) a été crée par Napoléon 1er le 30 septembre 1809. Le décret fait suite au Concordat de 1805, signé par l'empereur et la pape Pie VII, qui règle les rapports entre le Vatican et la France. Les CDF sont supprimés pour cause de laïcité suite à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

Or, à cette date, l'Alsace-Moselle est sous annexion allemande. Le CDF continuera tout de même d'exister dans ces trois départements annexés et sera confirmé en 1919 lors du retour à la France par le traité de Versailles, dans le cadre de ce que l'on a appelé « le statut local ».

Sa nature

En Alsace Moselle, le CDF est un **organisme de droit public** (et non une association). Ceci implique qu'il est doté d'une personnalité juridique et peut recevoir des financements de l'Etat et des collectivités territoriales. C'est pourquoi sa gestion est soumise au contrôle actif de l'Evêché et des pouvoirs publics.

Ses missions

Gérer les biens de la Paroisse

Mettre à disposition les moyens nécessaires à son fonctionnement, (cérémonies, messes, concert, visite, etc.…)

Sa composition

Il est composé de **5 à 9 membres laïcs** et bénévoles qui sont cooptés et agréés par l'évêque. En Moselle, il y a environ **4000 fabriciens hommes et femmes,** qui se mettent au service de la communauté, de l'Eglise. Le mandat est de 6 ans, renouvelable 2 fois. A Gravelotte il y a 7 membres, dont deux membres de droit, le curé de la paroisse, le maire de la commune, un président, un trésorier, un(e) secrétaire et deux autres personnes.

Son fonctionnement

Il encaisse les recettes : les quêtes des messes, les droits pour les mariages et les obsèques, les dons, les legs et les produits d'activités.

Il règle les dépenses courantes : celles liées au culte (hosties, vin de messe, vêtements sacerdotaux, mobiliers, formations diverses…) aux charges courantes (chauffage, électricité, fleurissement, entretien, participation au fonctionnement de la Communauté de Paroisses et de l'évêché).

L'entretien de notre église est pris en charge par des petites mains volontaires qui viennent compléter efficacement l'action du CDF.

Tarifs des offices fixés par l'Evêché (01/01/20) :

* Messe ordinaire 18 €
* Mariage : 200 €
* Funérailles : 150 €

Les membres du CDF de Gravelotte

Membres de droit : Michel TORLOTING, Maire de Gravelotte, Abbé Jérôme PETITJEAN, curé de GRAVELOTTE

Président Denis SIMON, Trésorier Gérard BRICAGE, Secrétaire Françoise THIRIET, Membres : Christian MENDY, Jocelyne BAYEUR

Contacts

Le presbytère, lieu de résidence de l'Abbé Jérôme PETITJEAN, est situé au 4 rue des Moulins à57160 Moulins Les Metz

09 80 33 83 76 - communautestmichel@gmail.com

Si vous souhaitez recevoir les informations de la communauté par courriel : **gérard.bricage@orange.fr - 03 87 60 65 05**

Une crèche réussie

La crèche de Jean

Elle a ravi petits et grands à Noël. La crèche de Jean, c'est une histoire étonnante, que nous racontent Eve et Thierry Normand.

Après une vie de diplomate à Washington, Jean revient dans sa Lorraine natale. Passionné de peinture et d'art, il crée une crèche qui va faire le bonheur des habitants de Gomelange durant de longues années.

A la mort de Jean, Marie, Joseph et leurs compagnons déménagent à Chatel Saint-Germain, dans sa famille. Au fil du temps, les personnages se dégradent…et on envisage la déchèterie.

Pas question ! Elle est récupérée par des Gravelottins et proposée au Conseil de Fabrique de la commune.

Renée Thouand va mener à bien la restauration de ces magnifiques santons. Un groupe de lutins enthousiastes suivent, avec application, ses conseils durant tout l'été 2020. Charpentiers et électriciens lui construisent un toit.

Et c'est ainsi que la crèche de Jean a enchanté le village pendant les fêtes de Noël.

Zoom sur nos artistes

"Le trait, c'est la pensée, la couleur, c'est l'émotion " Telle est la devise de ***Renée Thouand***, notre artiste peintre. Artiste peintre, oui, mais pas que ! Ses doigts de magicienne font d'elle une merveilleuse touche à tout dans le domaine des activités créatives. Couture, décoration, restauration de meuble et de fauteuil, bricolage, jardinage …et bien sûr peinture.

Arrivée à Gravelotte en 1978, elle a tenu la boulangerie de longues années avec son mari. Tout le monde se souvient de sa gentillesse et de sa disponibilité. Malgré un emploi du temps chargé, elle profitait du moindre temps libre pour s'adonner à ses passions.

Création ou reproduction, ses tableaux suscitent émotions et sentiments. Les supports sont variés, mais Renée avoue une préférence pour les grands espaces. Son thème favori , les coquelicots. Cette passion, elle la transmet à ses élèves dans son atelier ouvert le jeudi après-midi. Sa dernière exposition à Gravelotte date de 2009 .Elle aimerait pouvoir réunir à nouveau ses amis artistes et proposer ses créations aux habitants de la commune et des environs.

De belles surprises pourraient vous y attendre !

Contact : 06 33 10 26 06

Photo 1 : Renée Thouand

Photo 2 : La Jonque

Photo 3 : Duo d'épouvantails

Rencontre avec Philippe Voyat, serrurier et ferronnier d'art

Un dimanche de décembre, Philippe Voyat nous propose une visite de son atelier, 9 rue du Château d'eau, lieu étonnant et propice à une belle rencontre. Philippe est originaire de Gravelotte. Sans doute a-t-il parcouru dans son enfance tous les chemins qui mènent aux nombreuses fortifications de la région et ramassé déjà ce qu'il appellera plus tard " les déchets de guerre". Après une carrière dans l'armée et dans l'administration départementale, il aménage un atelier dans sa maison pour redonner vie à ces objets trouvés sur les lieux de bataille : bouts de barbelés, éclats d'obus et morceaux de métaux. Un travail acharné et passionné qui donne naissance aux sapins de mémoire. Il y a cinq ans il crée l'association du même nom, avec pour objectif de partager son savoir-faire avec les plus jeunes dans le cadre de projets éducatifs, alliant histoire et arts.

Depuis, Philippe cherche à se diversifier et à créer des œuvres plus imposantes. Sa participation à l'aménagement de l'espace graine de jardinier aux jardins fruitiers de Laquenexy lui assure une belle reconnaissance, tout comme l'organisation d'ateliers de création et de portes ouvertes tout au long de l'année.

Renseignements : L'art-elier sculpture metal (Page Facebook) - Lartelier.sculpture@gmail.com—06 89 58 15 39

Artisan sculpteur métal, créations originales, stages à l'atelier, animations en extérieur, réalisations sur mesure.

Les fêtes de fin d'année

De nombreux bénévoles et élus se sont mobilisés pendant les fêtes. Vous avez découvert l'histoire et les petites mains de la crèche, découvrez maintenant l'envers du décors et des opérations.

Jean-François KHELIF

Il a toujours le sourire, toujours une suggestion à faire, une aide à proposer, un conseil à donner, et quelques minutes pour échanger. C'est certainement aussi une de ses passions…tout comme la bonne humeur !

Jean – François KHELIF, pour la seconde année nous a fait don de son temps, de ses idées et de ses talents pour embellir notre village. Le décor de la place, à l'entrée de l'école, avec ses rennes et son vrai esprit de Noël, et toutes les décorations associées, c'est lui ! C'est un artiste qui aime partager ce qu'il sait faire. Le rond – point aux étoiles, c'est lui aussi. Il a aussi proposé une action participative en confiant la décoration des étoiles aux enfants de maternelle et du périscolaire. Fédérer, rassembler, font également partie de ses qualités et de celles qu'il veut partager. Et quand on lui demande ce qu'il fait maintenant, il répond « je pense à Pâques, je cherche ». Nous n'avions pas passé les fêtes de Noël qu'il pensait déjà aux prochaines échéances, il ne s'arrête jamais ! Merci « DJEFF » et rendez-vous bientôt pour d'autres aventures créatives.

Opération « A vos sapins »

Encore une saison réussie avec 110 foyers participants !

L'opération est menée par la commune afin de l'embellir et d'instaurer un esprit de Noël. Les sapins sont commandés auprès de deux sapinières locales. Le petit plus : un concours pour récompenser les plus beaux sapins éclairé et non-éclairés.

Pour cette édition, c'est un jury de Vernéville qui est venu évaluer les sapins en journée et à la tombée de la nuit. A l'inverse, le jury de Gravelotte est parti à la découverte des sapins et maisons illuminés de notre village voisin.

Noël au périscolaire !

C'est peu de le dire mais au périscolaire on ne fête pas Noël à moitié !

Depuis début décembre, les enfants se sont affairés tout comme les lutins du Père Noël à préparer ce grand moment. Ils ont participé entre autre à un projet « rond-point étoilé » initié par Mr Khelif, qui a mis à disposition de jolies étoiles en bois que les enfants se sont appliqués à décorer et qui ont été accrochées au rond-point de Gravelotte. Mais ils ne se sont pas arrêtés là, chaque groupe a décoré son propre site, du sapin jusqu'à la décoration de table pour le repas de Noël qui a eu lieu le vendredi 18 décembre, et où ils ont eu la surprise d'avoir la visite du Père Noël en personne qui a remis à chacun un cadeau.

Le Père Noël en visite chez les petits gravelottin(e)s

La fête de fin d'année n'ayant pas pu se tenir à cause du contexte sanitaire, le Père Noël a décidé de quitter sa Laponie, direction Gravelotte pour du porte à porte !
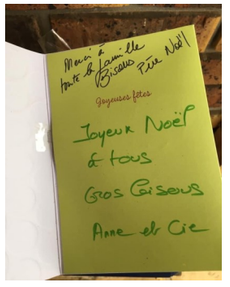
Les enfants ont eu la belle surprise de le découvrir et de recevoir leurs sachets de friandises.